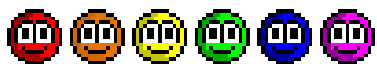


<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2933>



10/02/09 - Lycée européen Charles De Gaulle à Dijon : votes de contestation en C.A. contre les prévisions de rentrée 2009



Publié en ligne le mercredi 11 février 2009

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Echos des établissements de Côte-d'Or -

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Retour du C.A. à Charles De Gaulle. Nous sommes contents !

Nous avons pu longuement argumenter à la fois sur la DHG, qui a été refusée (14 contre, 6 abstentions, 5 pour) et sur la seconde "expérimentale" (que le proviseur comptait mettre au vote à la fin de l'année scolaire et qui ressemble pas mal à la réforme Darcos)

Nous avons proposé la motion suivante :

Motion proposée par la liste SNES - SNEP – FSU au Conseil d'Administration du 10 février 2009

Nous refusons :

- l'amputation inédite à la rentrée 2009 de 37 heures d'enseignement hebdomadaires au lycée Charles de Gaulle
- la sous-estimation criante par le rectorat des effectifs d'élèves prévus pour cette rentrée dans notre établissement (950 au lieu de 997 aujourd'hui), destinée à masquer le déficit en heures résultant de cette amputation
- la suppression (pour la 2ème année consécutive) d'un poste d'enseignement
- la mise en place d'une "seconde innovante" qui, en l'état actuel du projet :

>ne s'adresse pas à des élèves en difficulté

>ne doit pas – selon le ministère lui-même – nous permettre d'obtenir de nouveaux crédits horaires

>vise à faire appliquer dans notre établissement une réforme massivement rejetée en décembre, dans l'espoir de la généraliser, contrairement à l'engagement du ministre de "repartir à zéro" dans la concertation sur l'avenir des lycées.

Le proviseur a refusé de mettre notre motion au vote et s'est seulement engagé à la transcrire dans le PV ; nous avons insisté, argumentant sur le caractère démocratique de notre demande. Il a maintenu son refus, disant qu'il s'agissait d'une motion intitulée FSU, qu'il aurait fallu l'intituler FSU + autres listes si nous voulions que l'on sache qui la soutenait...

Nous avons rassemblé nos affaires pour quitter la salle. Une collègue du SGEN, des parents et les élèves ont alors manifesté oralement un certain soutien (sans pour autant nous suivre pour quitter la salle) ; le proviseur s'est un peu embrouillé, et nous avons, d'autorité, nous-mêmes proposé aux présents qui soutenaient la motion de lever le doigt : 14 sur 23 ! le proviseur s'est alors engagé à faire figurer ce résultat au P.V. Nous avons alors repris l'ordre du jour...

Ça n'empêchera pas les "volontaires" (par idéal, par ambition ou par contrainte) de continuer à préparer leur projet "innovant", mais nous pensons que nous pouvons appeler ça un succès !

Les élus FSU au C.A. du lycée Charles de Gaulle :

Madeleine Bastick, Gérard Déclas, Nicolas Gaidot, Jean-Louis Seuzaret

